

MAISONS-LAFFITTE



*Cité du Cheval*

**COMMUNIQUÉ**  
**de Jacques MYARD**  
**Membre Honoraire du Parlement**  
**Maire de Maisons-Laffitte**  
**Président du Cercle Nation et République**

**Le 10 octobre 2023**

**A/S : IMMEUBLE 20 AV . LONGUEIL : LEVÉE DE L'ARRÊTÉ DE L'INTERDICTION DE PÉNÉTRER**

J'ai le très grand plaisir de vous informer qu'à la suite du rapport des experts, j'ai décidé de lever l'arrêté d'interdiction de pénétrer dans les immeubles au 20 avenue Longueil.

Les deux commerces, la boucherie du Parc et la charcuterie Paris, vont pouvoir rouvrir dans les meilleurs délais en fonction de leurs disponibilités.

Je m'en félicite vivement !

Toutefois, l'accès aux logements dans l'immeuble sur rue sera limité, les étaielements dans le passage commun resteront jusqu'à l'achèvement des travaux de restauration des infrastructures.